

LA BONNE PAROLE

ABONNEMENTS:

Canada et Etats-Unis, 50 cts
Etranger, - - - 80 cts

ORGANE DE LA FEDERATION NATIONALE SAINT-JEAN-BAPTISTE.

VOL. I

AVRIL 1913

No 2

ABONNEMENTS ET REDACTION:

Chambre 14, Monument National,
Boulevard Saint-Laurent,
MONTREAL.

SOCIETES FEDEREES

REVUE MENSUELLE

SOMMAIRE

Les dames patronnesses des oeuvres suivantes:

Institution des Sourdes-
Muettes,
Crèche de la Miséricorde,
Nazareth,
Hôpital Notre-Dame,
Hospice St-Vincent de Paul,
L'Assistance Publique,
Hôpital Saint-Justine,
La Providence et
Les Incurables.

Fédération paroissiale de
l'Enfant Jésus.

Fédération paroissiale du
Très Saint Nom de Jésus de
Maisonneuve.

Fédération paroissiale de
Saint-Henri.

Cercle des demoiselles de St-
Pierre.

Cour de l'Immaculée Concep-
tion.

Le Foyer.

Patronage d'Youville.

Les Ecoles ménagères.

Cercle d'Etudes Notre-Dame.

Association des institutrices
catholiques.

Association des employées de
manufacture.

Association des employées de
magasin.

Association des employées de
bureau.

Association des femmes d'affaires



Entre nous... .. Marie Gérin-Lajoie.
Le Denier National Madeleine, G. Huguenin.
L'Instruction primaire dans nos école
et dans nos familles Abbé Joseph-N. Dupuis.
Autour des berceaux... .. Séverin Lachapelle.
Education domestique... .. Jeanne Anctil.
L'Unionisme Industriel... Arthur Saint-Pierre.
Berceuse rustique... .. B. Lamontagne.
L'amour triomphant... .. Sylva Clapin.
Pour conserver sa foi... .. Georges Bertrin.
Chronique des œuvres
Chronique internationale.
Bibliographie.

— ENTRE NOUS —

Depuis longtemps la Fédération sentait le besoin de synthétiser sa pensée en une formule simple, claire, à la portée de tous ses membres et qui fût dans toutes leurs entreprises une orientation en même temps qu'une ligne de conduite, un mot d'ordre, une discipline. L'occasion lui en a été fournie dernièrement par son incorporation; la Fédération ayant obtenu la personnalité civile à la dernière session de la Législature provinciale.

"Vers la justice par la charité", telle est la devise qu'elle a prise alors et qui semble traduire avec précision les aspirations de ses membres et leur mode d'action.

Depuis bientôt six ans que la Fédération existe, les canadiennes-françaises ont en effet prouvé que leur âme est ouverte aux préoccupations contemporaines, elles ont avec sincérité envisagé la question sociale, et leur cœur, toujours prompt au dévouement, s'est généreusement voué à l'action. Avec prudence, mais aussi sans timidité, elles ont révélé des souffrances sur lesquelles personne n'avaient osé jusque-là fixer les yeux. Par leurs enquêtes dans des congrès qui sont restés mémorables, ces femmes ont signalé à tous les degrés de la hiérarchie sociale des misères imméritées qu'elles se sont efforcées depuis de soulager. Ici, elles organisent la lutte antialcoolique; là, elles scrutent le problème si difficile du travail domestique et de l'assistance maternelle; là, elles se portent vers la femme que les exigences de notre civilisation arrachent au foyer, elles deviennent un appui pour celles qui succombent et ouvrent des horizons à celles qui cherchent leur voie. Sous leur bienfaisante influence, des caisses de secours aux malades se fondent, des cours ménagers s'établissent; elles inoculent aux classes laborieuses les idées de solidarité et créent les associations professionnelles qu'elles imprègnent du plus pur esprit patriotique et religieux. Exerçant leurs droits dans la mesure où se révèle un devoir à accomplir, elles ne crai-

gnent pas de se présenter devant les autorités publiques pour plaider la cause de ceux qu'une injustice blesse.

Oui, dans la variété infinie des manifestations de cette activité féminine une pensée prédomine, qui naît du sentiment de la fraternité entre les hommes et qu'on nomme: l'esprit de justice. Cette justice dont notre siècle est épris et qui jaillit sur le monde, lumineuse et ardente comme les clartés d'une aurore. Aussi l'Eglise, toujours attentive au besoin de l'heure présente et dispensatrice des paroles de vie, recommande-t-elle à ses enfants la pratique de cette vertu comme étant une des plus nécessaires à notre époque. Léon XIII et Pie X, dans leurs directions pontificales aux catholiques, insistent sur l'obligation qu'ont les fidèles de coopérer à l'œuvre de restauration sociale qui s'ébauche partout. Quand les revendications modernes se confondent ainsi avec l'ordre moral, doit-on s'étonner que de faibles femmes s'en fassent les porte-drapeau! Ne continuent-elles pas en ceci les traditions les plus accréditées de l'Evangile, où l'on voit que les femmes, les premières, prononcèrent des paroles de résurrection....

Fortes de leur foi, il devenait naturel que les canadiennes-françaises prissent comme règle de conduite pour atteindre leur idéal, la charité qui résume toute la loi, toute la discipline chrétienne: Vers la justice "PAR LA CHARITE", oui, par la charité; une charité qui pousse à se donner tout entière aux autres, à se rapprocher du prochain si humble qu'il soit, à mettre en commun avec lui son intelligence et son cœur, à communier à ses pensées, à souffrir de ses souffrances et à vivre de ses espérances, à le servir et à être servi par lui, à se faire son frère enfin dans la plus belle acception du mot.

Aussi, quand animées de cet esprit, les classes populaires entrèrent en masse dans la Fédération, leur union, loin d'être tumultueuse, introduisit partout des éléments

de moralisation, de bien-être et de progrès. Les élites surgirent et nous ne croyons rien exagérer en affirmant qu'elles feront demain la force de notre nationalité.

Ainsi comprise, la Fédération est une vaste association de femmes animées du désir de faire le bien, d'élever la vie et d'acheminer notre race vers un progrès constant. La distinction des classes qu'elle met en relief par son système fédératif, loin d'inciter à la lutte des classes et à la désunion, fait circuler la sympathie de l'une à l'autre et permet à chaque membre de suivre à travers les diverses couches sociales la répercussion prolongée de ses actions. Les consciences s'affinent à ce spectacle et pour tous la solidarité humaine devient vivante.

Nous devons à un artiste distingué : M. J.-Bte Lagacé, l'illustration de notre devise par le sceau qui fait l'entête de ce journal. Nous tenons à lui en exprimer ici notre vive gratitude. La justice y est symbolisée selon l'usage par les plateaux en équilibre d'une balance, tandis qu'une branche d'olivier jetée au second plan fait entrevoir l'avènement d'une ère de paix. Au bas, reconnaissable à sa petite croix, brûle la lampe des catacombes qui exprime la charité que chaque canadienne doit posséder pour se donner à l'œuvre patriotique et sacrée que lui propose la Fédération.

Marie Gérin-Lajoie.

Le Denier National

La fête du *Denier National* aura lieu un de ces jours prochain, par un matin ensoleillé où le printemps chantera à pleine voix la beauté et la joie de la vie. De nos maisons, de bonne heure éveillées, sortira l'essaim frais et charmant de nos jeunes filles qui, s'ébécillant en main, vous sollicitera d'un sourire à verser l'obole qui aidera nos œuvres à croître et à se multiplier, tant dans le domaine social que dans le domaine de la charité.

Ce sera alors jour du *Denier National*, la fête des œuvres canadiennes-françaises. Et il faudra généreusement donner pour faire de cette quête, un succès qui portera bien haut le renom de générosité de la grande cité canadienne. Certes, nos charmantes quémandeuses offriront les insignes du jour, — de jolis petits souvenirs — à tous indistinctement, sans question de nationalité ou de langue, et tout le monde souscrira, se rappelant que le Canadien-français n'a jamais refusé le "tag" qu'on lui offrait au nom d'une belle œuvre, fut-elle anglaise, juive ou canadienne. Cependant, nous sommes en droit, n'est-ce pas, de compter plus particulièrement sur la collaboration de nos compatriotes, et nous faisons ici appel à tout leur patriotisme, confiantes d'être entendues et comprises.

Il faut que tous les nôtres contribuent à grossir le "*Denier National*" de façon à commander vraiment le respect de ceux qui méconnaissent nos sentiments généreux et humanitaires. Nous comptons chez les Canadiens-français plusieurs grosses fortunes, un grand nombre de fortunes moyennes, et afin de pouvoir permettre à ces riches de favoriser l'œuvre dans une large mesure, nous avons créé un comité de souscription où sont priées

de s'inscrire d'avance les plus favorisés d'entre-nous. Ils ne feront ainsi qu'imiter l'exemple de nos compatriotes anglais, et aussi les juifs qui, récemment encore, donnaient un si bel exemple de solidarité fraternelle. Il y a là un point d'honneur auquel nous ne ferons pas, nous l'espérons, vainement appel, et notre race tiendra à faire un succès de cette fête du *Denier National* dont l'entier bénéfice ira aux œuvres canadiennes-françaises.

Nous demandons à tous, de recevoir nos gentilles quêteuses comme les envoyées des œuvres, et de les accueillir avec tout le respect que mérite leur ardent dévouement. Car il ne faut pas se dissimuler que leur tâche est lourde et pénible, qu'il leur faut vraiment être animées du plus bel esprit de générosité pour vaincre les répugnances et des fatigues, et mettre leur jeune force et leur activité au service de la cause du *Denier National*. Naturellement, ces jeunes filles sont maternellement surveillées par des dames bien connues qui, elles aussi, mettent de l'ardeur à défendre le bien des œuvres que la Fédération Nationale leur a confiées.

Depuis des mois et des mois, le comité qui s'est formé au sein de notre Fédération, et veille à l'organisation complète de la fête essentiellement canadienne du *Denier National*, a accompli sous la direction de sa secrétaire, Madame G.-C. Lemaire, de véritables prodiges pour mener à bien cette tâche gigantesque. Puisque j'ai nommé Madame Lemaire, je ne saurais passer sous silence l'admirable dévouement, la claire intelligence, l'activité insurpassable qu'elle n'a cessé de déployer dans son comité, et dans plusieurs de nos œuvres fédérées pour stimuler les énergies, réveiller les apathies, et faire surgir de partout du zèle et du courage. Profondément patriote, elle a su, en maintes occasions, enrôler de nouvelles recrues, en leur parlant de fierté nationale. Le travail qu'elle a accompli méritait d'être cité au tableau d'honneur de la Fédération, et je suis heureuse d'être appelée à rendre hommage à d'aussi belles qualités de patriotisme et de vaillance.

Mais afin de rendre notre fête plus personnelle et plus française, il fallait naturellement lui trouver un nom qui fut bien à nous, et détrôner ce mot de "Tag Day" que nous avions emprunté aux Américains, qui ne nous convenait plus, du moment que nous cessions de préparer la fête, de concert avec les Anglaises. L'idée du *Denier National* jaillit spontanément de l'esprit de la jeune secrétaire de notre journal, et il fut accepté avec enthousiasme, comme la meilleure et la plus complète expression de la fête elle-même.

Le *Denier National* est donc la fête par excellence des œuvres de la Fédération; elle donnera à tous les esprits bien pensants et à tous les cœurs philanthropes l'occasion d'attester de leur sympathie envers nos œuvres sociales et charitables, et l'un de ces jours prochains, par un matin ensoleillé où le printemps chantera à pleine voix, la beauté et la douceur de la vie, l'essaim frais et charmant de nos jeunes filles, s'ébécillant en main, sollicitera d'un sourire l'obole qui aidera notre race à affirmer ses qualités morales et à protéger ses pauvretés et ses déchéances.

Allons vers le succès grandiose, éclatant! Et vive le *Denier National*!

Madeleine G. Huguenin.

Il est scientifiquement établi, incontestablement démontré que l'eau-de-vie ne nourrit pas plus l'homme que le coup d'éperon ne nourrit le cheval. — (Dr Cauderlier).

L'INSTRUCTION PRIMAIRE DANS NOS ECOLES ET DANS NOS FAMILLES

L'instruction primaire est une question à l'ordre du jour. Les uns préconisent des réformes radicales, d'autres veulent stéréotyper nos programmes. Entre ces deux opinions extrêmes, il y a place heureusement pour des vues plus modérées. Avant de nous entretenir des détails de ce sujet, M. l'abbé Dupuis a bien voulu nous donner dans les lignes qui vont suivre un aperçu très clair et très compréhensif du programme actuel des études primaires.

Délégué par vingt-sept Commissions Scolaires de Montréal, avec mission de visiter au delà de six cents classes, — j'ai eu l'occasion de rencontrer, durant ces cinq derniers mois, près de trente mille enfants. Combien d'élèves j'ai interrogés sur les différentes matières qui composent le Programme de l'Enseignement primaire!

Ce programme des Ecoles Catholiques de la Province de Québec a été acerbement attaqué en certains milieux. Et pourtant après l'avoir compulsé et raisonné, l'on est émerveillé de l'organisation pédagogique dans un pays relativement jeune encore. Jetons un coup d'œil rapide sur les différentes parties de l'enseignement primaire.

Nous trouvons d'abord une base solide et inébranlable que rien au monde ne pourra jamais remplacer, c'est la Religion. L'Instruction morale et religieuse comprend le Catéchisme, l'Histoire Sainte et l'Histoire de l'Eglise.

L'élève doit ensuite cultiver les deux langues les plus universellement répandues, de nos jours — la langue française et la langue anglaise. Je lis au programme : lecture, diction, écriture, grammaire, analyse grammaticale et logique, langage, rédaction, littérature, notions d'histoire littéraire. N'est-ce pas assez complet?

Les Mathématiques — Arithmétique et Comptabilité, Toisé et Algèbre — sont aussi largement inscrites et proportionnellement graduées.

L'Instruction civique est obligatoire : elle comprend l'organisation politique et administrative du Canada, et plus spécialement celle de la Province de Québec.

En Histoire, le Canada, l'Angleterre et les Etats-Unis sont passés en revue. En Géographie il faut parcourir les cinq parties du Monde, et donner une attention toute particulière à l'Amérique du Nord.

Le Dessin est obligatoire : on le considère principalement comme un art usuel et pratique. Les leçons de choses traitent des connaissances scientifiques usuelles : Minéraux, Végétaux, Animaux, Industrie, Hygiène, Agriculture, Physique, Cosmographie.

En plus, le Droit usuel, le chant, la gymnastique, la sténographie, la clavigraphie, la télégraphie sont enseignés dans un grand nombre de nos écoles. Ces jours derniers, je voyais à l'Académie Saint-Joseph, d'Hochelaga, une installation télégraphique reliant les douze principaux postes entre Montréal et Ottawa. La Commission Scolaire d'Hochelaga a versé cinq cents dollars pour créer ce seul département.

Dans nos Ecoles de filles, l'enseignement ménager, bien que facultatif occupe aussi une place d'honneur. Je me plais à citer comme modèle l'Ecole paroissiale de Maisonneuve.

Cette longue nomenclature a peut-être déjà effrayé le lecteur. Evidemment, il s'agit ici du programme complet de l'Enseignement Primaire, exigeant huit années

bien remplies chez l'élève qui a le courage de persévérer jusqu'à la fin. Le grand malheur, c'est que la plupart de nos enfants abandonnent l'école après le Cours élémentaire (quatrième année). Cependant, depuis quelques années, les statistiques démontrent que le Cours Modèle et le Cours Académique ont plus d'adeptes que par le passé. C'est un progrès nécessaire qu'il faut encourager et accroître par tous les moyens à notre portée. Nous ne cessons de redire à nos chers petits compatriotes, qu'il est grandement temps pour notre race, d'occuper une place prépondérante dans l'industrie, le commerce et la finance : c'est en suivant intégralement, et jusqu'au bout, le programme ci-dessus esquissé, qu'ils pourront y parvenir.

Répétons-le pour la millième fois, nous n'avons pas assez le goût des choses intellectuelles. Il est bien peu de foyers où l'enfant, à son retour de l'école, trouve l'aide, le bon exemple et l'entraînement dont il a besoin sous ce rapport. Nos familles sont indifférentes et apathiques : familles ouvrières, familles bourgeoises, voire même familles aristocratiques. De nos jours, l'on parle beaucoup de réformes : quelques-unes s'imposent. La plus urgente serait d'inoculer dans toutes les couches sociales, le culte de l'instruction sous toutes ses formes et à tous ses degrés.

Pour ne mentionner que l'étude de notre langue maternelle, n'est-elle pas pratiquement mise de côté? Comment peut-on habituer les enfants au bon langage et les amener à la connaissance approfondie de notre bel idiome national, quand à la maison, au comptoir, à l'atelier, dans la rue, l'on s'affranchit des règles les plus élémentaires de la grammaire.

Disons à la louange de la presse en général, que, depuis quelques années, nos grands quotidiens et nos journaux hebdomadaires ont tenté, avec un certain succès, de vulgariser les principes rationnels de la bonne instruction primaire. Toutefois nous voudrions les colonnes de notre presse — grande et petite — ouvertes plus fréquemment encore à des chroniques d'éducation. Tout le monde est ou sera éducateur. Il suffit d'avoir des enfants et de les aimer pour s'intéresser à tout ce qui regarde l'instruction à l'école et dans nos foyers. Puisse la "Bonne Parole" éveiller les endormis, provoquer des dévouements plus raisonnés, susciter des activités plus intelligentes et plus méthodiques dans le domaine de l'éducation scolaire et familiale.

Abbé Joseph-N. Dupuis.

Autour des berceaux

LES DEVOIRS DES PARENTS

Quand l'enfant malade était ignoré de tout le monde, du médecin comme des autres, puisqu'il ne pouvait pas traiter les maladies dont l'enseignement était nul dans les Ecoles de Médecine, on comprend facilement que la mère ne pouvait requérir ses services ; le dicton : les enfants ne se soignent pas, était alors une vérité, même une vérité de La Palisse. Mais depuis un quart de siècle et plus, cette vérité est devenue une erreur, parce que l'enfant occupe sa large place dans les études médicales, et les mères d'aujourd'hui n'ont plus le droit de répéter ce que disaient avec raison les mères d'autrefois.

Et celles-ci étaient moins coupables, avouons-le, que les éducateurs eux-mêmes.

Ceux-ci ont compris, un peu plus tard, mais ont compris tout de même que l'étude de l'enfant malade constituait une étude spéciale, et un enseignement spécial fut créé.

On ne peut plus dire qu'il est impossible de *savoir ce que le pauvre petit peut avoir*. On a étudié l'enfant malade et on l'a compris, et l'observation nous oblige à conclure que le langage naturel de l'enfant, c'est-à-dire sa physionomie expressive et encore sincère, nous permet de lire le mal dont il souffre et d'y porter remède.

C'est pourquoi nous pouvons affirmer sans hésitation que le diagnostic est aussi facile chez l'enfant muet que chez l'adulte.

En effet un simple coup d'œil nous fixera de suite sur la localisation de l'organe menacé ou déjà atteint : telle expression du cri fera comprendre que c'est le cerveau qui est malade, et la violence même de ce cri constituera un signe certain que les poumons sont sains : le pneumonique se plaint et ne crie pas, etc.

Facile donc est le diagnostic, facile et plus facile encore et plus efficace le traitement.

Nous avons affaire à un terrain vierge et à une force croissante ; le temps n'a pas jeté encore les grains de poussière malsaine dans cet organisme et n'en a pas encore troublé le mouvement.

Un enfant né sain, et maintenu dans des conditions hygiéniques doit vivre ; malade, il doit guérir. La moindre assistance est plus puissante que le mal, et la nature seule réparera bientôt les ravages et la jeune plante reprendra sa place au soleil.

Il incombe donc à la mère un devoir impératif : demander le médecin, sans hésitation, sans délai, dès qu'elle constate la plus légère indisposition de son enfant.

Laisser faire, attendre, c'est comme un infanticide, avec ou sans préméditation.

O mères, vos enfants ont droit à la vie, c'est votre devoir de la leur conserver !

Séverin Lachapelle.

Education domestique

(ALIMENTATION)

Pour s'incorporer les éléments capables de réparer les pertes occasionnées par le travail, soit l'oxygène, les hydrates de carbone, l'azote et les sels minéraux, l'homme doit *respirer et manger*.

La double fonction de la *circulation* et de la *respiration* amène le sang dans les poumons où il se trouve en contact avec l'air. C'est là que l'oxygène se dissout dans le sang ; c'est là que le feu s'allume, mais la combustion qui en est la conséquence ne se produit pas seulement dans les poumons, elle a lieu partout où l'oxygène rencontre les matières nutritives introduites dans le sang par la digestion. La chaleur se produit donc partout dans le sang et sur place. Pour maintenir le corps en harmonie, c'est-à-dire en santé, il faut que cette chaleur soit portée à 98° F. La grande question est donc d'entretenir la chaleur ; il n'y a pas de chaleur sans feu et pas de feu sans charbon. Ce charbon doit être fourni par les aliments.

CLASSIFICATION DES ALIMENTS. — On divise les aliments en trois classes ;

1.—Les aliments quaternaires. Ils renferment de l'azote et s'appellent aussi albuminoïdes, azotés ou réparateurs. Tels sont l'albumine, la caséine, le gluten.

2.—Les aliments ternaires. Ils ne renferment pas d'azote. Ils s'appellent aussi respiratoires ou calorifiques. Tels sont les corps gras, les féculents, les sucres.

3.—Les aliments minéraux. Tels sont l'eau et les sels.

1.—Les aliments albuminoïdes ou azotés doivent leur nom à l'albumine qu'ils renferment. L'albumine (matière analogue au blanc d'œuf) forme la substance même de nos organes : muscles, foie, cœur, reins, etc., le sang et la lymphe en renferment une forte proportion. Sous l'influence de la chaleur, elle se coagule en filaments blancs, qui servent à réparer les pertes physiques. Dans l'organisme, une partie de l'albumine peut se transformer en sucre puis en graisse pour fournir ainsi de la chaleur. Mais cette transformation se ferait aux dépens du corps.

2.—Les aliments ternaires se répartissent en trois groupes :

(a) Les sucres, (b) les amidons, (c) les graisses. Ces aliments ne sont pas nutritifs ; ils ne réparent pas les pertes subies par les organes, mais ils peuvent y contribuer en combinaison avec les matières azotées. Leur rôle principal est de fournir au sang veineux l'hydrogène et le carbone nécessaires à la fonction de respiration et par là, produire de la chaleur. Les aliments gras produisent trois fois plus de chaleur que les aliments féculents.

3.—Les aliments minéraux comprennent les différents sels : chlorure de sodium, phosphate de chaux, etc. Ces sels sont presque tous contenus dans l'albumine et dans le cellulose des végétaux. Ils rétablissent la chaleur par leur action préventive sur la sueur. En effet, l'évaporation produite par la sueur coûtant beaucoup de chaleur, diminuer celle-là c'est augmenter celle-ci.

Avant de déterminer la quantité et la qualité des aliments que nous devons prendre, il nous faut savoir quelle est la déperdition que nous subissons continuellement.

Un adulte perd en moyenne par jour, à peu près une *once d'azote* et légèrement plus d'une *demi-livre de carbone*, deux à trois *pintes d'eau* et une certaine quantité de sels.

(à suivre.)

Jeanne Anctil,
Directrice des Ecoles Ménagères Provinciales.

L'UNIONISME INDUSTRIEL

La théorie de l'unionisme industriel vient d'être soulevée dans nos congrès ouvriers. Nos maris, nos frères, nos employés ou nos amis auront à se prononcer pour ou contre. Or l'unionisme industriel diffère profondément de l'unionisme professionnel ou de métier : il groupe les ouvriers par vastes catégories de classe au lieu de les recruter suivant leur genre spécial d'occupation. Cette nouvelle orientation du mouvement ouvrier est d'une haute importance. A ce sujet nous lisons avec beaucoup d'intérêt l'étude de M. Saint-Pierre, le dévoué secrétaire de l'Ecole sociale populaire.

Il y a deux ans, le Conseil des Métiers et du Travail de Vancouver, soumettait à la vingt-septième session annuelle du Congrès des Métiers et du Travail du Canada (1), qui l'adoptait, la résolution suivante (No 53) :

"Attendu que les unions de métiers se sont montrées incapables de combattre avec succès les aggrégations de capital du jour, et attendu que les forces des unions de métiers sont presque entièrement absorbées par des disputes juridictionnelles qui empêchent toute coopération suivie entre les différents métiers d'une industrie quelconque, qu'il soit résolu que cette convention recommande le principe de l'Unionisme Industriel." (2)

Cette résolution est extrêmement intéressante, d'abord parce qu'elle constitue une condamnation formelle portée, par leurs propres dirigeants, contre les unions ouvrières

(1) Fédération d'un genre spécial qui groupe, en vue seulement de la défense de leurs intérêts devant les parlements fédéral et provinciaux, la grande majorité des unions ouvrières, surtout internationales du Canada.

(2) *Rapport officiel des délibérations de la vingt-septième session annuelle du Congrès des Métiers et du Travail, du Canada*, page 84.

affiliées au Congrès, dont elle proclame l'inefficacité absolue ; ensuite, et c'est uniquement pour cette raison que

je l'ai rapportée ici, parce qu'avec elle et pour la première fois, l'Unionisme Industriel apparaît officiellement à l'ordre du jour d'une importante convention ouvrière canadienne.

J'ai déjà dit qu'elle y fut bien accueillie. Ce qui ne l'empêche pas du reste de compter, au sein même du mouvement ouvrier international, des adversaires déterminés. L'automne dernier, à la vingt-huitième session annuelle du Congrès, ceux-ci tentèrent de faire rappeler la résolution No 53, qu'ils avaient vainement combattue l'année précédente. Mais leurs efforts ne remportèrent aucun succès (3), la majorité refusa de se déjuger, et il reste acquis que le Congrès des Métiers et du Travail du Canada approuve le principe de l'Unionisme Industriel.

Depuis, le Conseil des Métiers et du Travail de Vancouver, continuant sa campagne si heureusement commencée, a écrit au Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, en même temps probablement qu'à toutes les autres organisations ouvrières du même genre, pour lui demander d'adhérer à la nouvelle théorie. Celui-ci a refusé.

Enfin l'Unionisme Industriel a été discuté à la dernière convention de la Fédération Américaine du Travail, dont on connaît les relations étroites avec la plupart de nos unions canadiennes. Il y a été repoussé, mais une importante minorité s'est prononcée en sa faveur. Le vote s'est divisé exactement comme suit : pour, 5,929 ; contre, 10,934 (4).

L'Unionisme Industriel est donc pour nous, une question actuelle, dans toute la force du mot. Est-ce une question importante et d'intérêt général ? Oui, incontestablement, et pour s'en convaincre, il suffit d'observer que la bataille qui se livre autour d'elle, dans les associations ouvrières, met aux prises socialistes et modérés. Il n'est indifférent pour personne que la direction du travail organisé soit révolutionnaire ou réformatrice.

Actuelle, importante et d'intérêt général, la question de l'Unionisme Industriel est de plus fort peu connue : voilà, si je ne m'abuse, plus de raisons qu'il n'en faut pour me justifier de la traiter.

*
**

Qu'est-ce donc que l'Unionisme Industriel, et y en a-t-il de plus d'une sorte ? En toute justice pour le Congrès des Métiers, en effet, je ne dois pas oublier de mentionner qu'immédiatement après avoir approuvé la résolution que j'ai transcrite au début de cet article, il en votait une autre dans laquelle il affirmait que l'Unionisme Industriel, dont il venait d'approuver le principe, n'avait rien de commun avec l'organisation dite des "Travailleurs Industriels du Monde". Ce qui tendrait à prouver qu'il y a au moins deux genres d'Unionisme Industriel ou, dans tous les cas, deux façons de le comprendre. Essayons de démêler tout cela.

Si l'on s'en tient à ses caractères extérieurs, l'Unionisme Industriel peut se définir une nouvelle méthode d'organisation ouvrière qui veut substituer au groupement des travailleurs dans des unions de métiers, méthode actuelle, leur association dans des unions d'industries. Un exemple rendra ceci suffisamment clair. Dans l'industrie du bâtiment ou de la construction, comme on dit dans nos milieux ouvriers, il y a eu, jusqu'ici, une ving-

taine d'unions, peut-être plus : les charpentiers-menuisiers ont la leur, ainsi que les peintres, les plombiers et les ferblantiers-couvreurs ; et pareillement les maçons, les briquetiers, les plâtriers, les latteurs, etc. Si le principe de l'Unionisme Industriel triomphait chez les membres de ces unions, elles disparaîtraient toutes pour faire place à une seule organisation, l'union des travailleurs du Bâtiment.

Même en l'envisageant uniquement à ce point de vue et abstraction faite des intentions de ses promoteurs, l'Unionisme Industriel constitue un grave danger pour la paix sociale. Voilà ce que je crois pouvoir démontrer en développant la simple considération que voici : s'il est un fait si bien établi, si souvent mis en lumière par les événements qu'on puisse le considérer comme une loi sociale, c'est celui-ci : la fréquence et la violence des conflits industriels sont en raison directe de la distance qui sépare les patrons de leurs employés. Autrefois, quand le patron travaillait dans son atelier, à côté, autant et plus que ses quelques ouvriers, l'accord n'était peut-être pas toujours parfait, mais il est bien certain qu'on ne voyait rien de comparable à la haine de classe qui existe aujourd'hui, presque partout, et qui grandit toujours entre capitalistes et prolétaires. La suppression, sous l'influence de l'économie libérale, de toute organisation professionnelle coïncidant avec l'avènement du machinisme et le développement phénoménal qu'il a imprimé à l'industrie, a creusé un fossé profond entre employeurs et employés. Le résultat a été un conflit cruel et quasi permanent : on ne franchissait le fossé que pour se battre.

De l'excès même du mal, le remède commence à sortir, et l'organisation professionnelle se reconstitue partout, sur une base il est vrai et je ne l'ignore pas, trop souvent radicalement fautive.

Sans être, tant s'en faut, la perfection du genre, les unions ouvrières, telles qu'actuellement constituées, dans notre pays, peuvent être, cependant, et de fait, sont assez souvent, des instruments de pacification sociale. Cela tient à ce qu'elles se placent sur le terrain professionnel pour faire se rencontrer, dans une égalité au moins relative, les travailleurs d'un métier déterminé et leurs patrons. Or quand patrons et ouvriers se placent sur le terrain professionnel pour discuter, il arrive rarement qu'ils ne puissent s'entendre, les intérêts particuliers et contradictoires finissant toujours et forcément par capituler devant l'intérêt supérieur (et commun aux deux parties,) de la profession. Même lorsqu'on en vient à la grève ou au "lockout", le conflit reste généralement renfermé dans des limites assez restreintes, et, ne mettant aux prises que patrons et ouvriers d'un seul métier, affecte moins gravement la vie économique et sociale du pays.

Avec l'unionisme industriel, la situation est radicalement changée. Le patron n'a plus à traiter avec ses ouvriers seulement, ou du moins avec des ouvriers capables de juger les choses de la profession dont ils font partie, mais avec une multitude de travailleurs dont l'immense majorité ne connaît probablement rien aux causes du conflit, et serait d'ailleurs incapable, n'étant pas du métier, de les juger sainement, même si on les lui expliquait. Il y a bien des chances pour que les délégués choisis dans de telles conditions, pour négocier avec le patron au nom de l'union, soient totalement étrangers aux questions qu'ils auront à discuter et doivent leur élection à leur attitude agressive envers l'"infâme ca-

(3) Voir la "Gazette du Travail", octobre 1912.

(4) Rapport officiel de la Convention, de 1912, de la Fédération Américaine du Travail, page 311.

pital'', plutôt qu'à leur compétence professionnelle, dont personne ne songera à s'informer.

Et nous touchons ici au défaut capital de l'Unionisme Industriel : beaucoup plus que l'unionisme de métier, même neutre, qui y est pourtant bien exposé, il livre l'organisation du travail presque sans défense aux agitateurs de profession. Dans une association qui accueille les hommes de tous les métiers, il est facile de se faire admettre, même si on n'en exerce aucun, et la valeur professionnelle n'est plus un titre à la confiance de la multitude incompétente pour en juger. Par suite, les hommes sages, les ouvriers sérieux n'exercent aucune influence et la direction passe nécessairement aux mains des plus remuants, des plus audacieux et des moins scrupuleux. Avec une organisation ouvrière comme celle-là, la moindre difficulté qui s'élève entre employeurs et employés, prend tout de suite et fatalement les proportions, et le caractère haineux et acharné, d'une lutte de classes.

En résumé et pour préciser en l'accentuant l'affirmation que je faisais au début de cette démonstration, l'Unionisme Industriel est, de sa nature, un admirable instrument de guerre sociale.

Voyons maintenant quels sont ses propagateurs et quelle est sa doctrine.

*
**

Dès 1905, Eugène V. Debs, candidat perpétuel du parti socialiste à la présidence des Etats-Unis, dans un discours fait à Chicago, prononçait les paroles suivantes, qui contiennent en germe toute la théorie de l'Unionisme Industriel :

"Une expérience longue, douloureuse et chèrement payée, a appris à quelques-uns d'entre nous que les divisions par métiers sont fatales à l'unité de classe..... Pour accomplir sa mission, la classe des travailleurs doit être une..... La vieille union de métier a accompli sa mission et appartient au passé. Le travail organisé comme tout le reste doit reconnaître la loi inexorable de l'évolution, et s'incliner devant elle."

"L'union des métiers demande que le travailleur reçoive un salaire raisonnable pour une journée de travail raisonnable. Mais qu'est-ce qu'un salaire raisonnable? Demandez au travailleur, et s'il est intelligent, il vous dira qu'un salaire raisonnable pour une journée de travail raisonnable c'est tout ce que l'ouvrier produit. Tandis que l'unionisme de métier parle encore de salaire raisonnable pour une journée de travail raisonnable, reconnaissant par là que les intérêts économiques du capitaliste et du travailleur peuvent s'harmoniser sur une base de justice égale pour tous deux ; le travailleur industriel dit : "Je veux tout ce que je produis pour mon travail".

C'est déjà passablement clair, mais pour avoir le dernier mot, la quintessence de l'Unionisme Industriel, il faut chercher dans une brochure de quelques soixante pages, écrite en collaboration par M. William D. Haywood et Frank Bohn, deux des membres les plus radicaux du parti socialiste américain et organisateurs principaux, si je suis bien renseigné, de l'organisation ouvrière révolutionnaire dite "The Industrial Workers of the World."

Dans cette brochure, l'unionisme de métier est formellement condamné, parce qu'il divise les travailleurs et parce qu'il est de sa nature plutôt conservateur. Ce qu'il faut c'est "tous les travailleurs d'une industrie dans une seule union et une seule union pour toutes les industries."

Cette union devra s'attacher à entretenir le mécontentement chez les travailleurs, car "le mécontentement, c'est la vie ; il pousse à l'action."

Le but final, qu'il faut s'efforcer d'atteindre, est clairement indiqué : "La violence de la lutte des classes grandira avec la puissance de l'organisation politique et industrielle des travailleurs. La bataille fera rage d'un bout à l'autre du pays, jusqu'à ce que les travailleurs soient assez forts pour exercer un pouvoir absolu sur toutes les industries de la nation."

Et il ne faudra pas que les ouvriers soient trop scrupuleux dans le choix des moyens à prendre pour atteindre ce but si désirable : "Quand un travailleur, par son expérience personnelle ou par l'étude du socialisme, vient à connaître cette vérité (le déterminisme économique), il agit en conséquence. Il ne garde aucun respect pour les "droits" de propriété des voleurs de profit (profit-takers). Il se sert de toute arme qui pourra lui gagner la bataille. Il sait que les lois actuelles sur la propriété sont faites par et pour les capitalistes, et il n'éprouve aucune hésitation à les violer. Il sait que toute action qui sert l'intérêt de la classe laborieuse, est juste, parce qu'elle sauve les travailleurs de la mort et de la destruction."

Aussi Haywood et Bohn n'ont-ils aucune objection à recommander la grève générale :

"Personne ne peut raisonnablement soutenir qu'une grève générale serait inefficace et n'est pas une bonne tactique à employer par la classe laborieuse." (5)

On retrouve dans ces citations le programme des organisations ouvrières révolutionnaires d'Europe, et en particulier de la fameuse Confédération Générale du Travail, (C. G. T.) de France. De fait l'Unionisme Industriel et le syndicalisme révolutionnaire sont une seule et même chose.

Quelle est, maintenant la portée de la réserve faite par le Congrès des Métiers et du Travail du Canada, qui approuve le principe de l'Unionisme Industriel, mais d'un Unionisme Industriel n'ayant aucun rapport avec l'organisation révolutionnaire qui porte officiellement le même nom ? Remarquons d'abord que c'est dans les milieux socialistes de la Colombie-Anglaise que l'Unionisme Industriel canadien a pris naissance, et que c'est une organisation socialiste, le conseil des Métiers et du Travail de Vancouver, qui s'en fait le propagateur. C'est une mauvaise recommandation ! n'oublions pas non plus ce que nous avons vu tout à l'heure, que cette nouvelle méthode d'organisation ouvrière est de sa nature, et indépendamment des intentions de ses promoteurs, un parfait instrument de guerre sociale.

La conclusion s'impose, me semble-t-il, avec une évidence absolue : cette réserve n'a aucune valeur pratique, et le jour où nos ouvriers canadiens tenteront d'appliquer le principe approuvé par leurs délégués, l'Unionisme Industriel produira chez nous, comme aux Etats-Unis, ses conséquences logiques et désastreuses. Avec l'heure de son triomphe sonnera l'heure du triomphe définitif de l'élément révolutionnaire dans le mouvement ouvrier international du Canada.

Arthur Saint-Pierre,

Secrétaire de l'Ecole Sociale Populaire.

(5) Toutes ces citations sont empruntées à un article intitulé : "Industrial Socialism ; A new peril", paru dans le numéro de février 1912, de "The Common Cause", excellente revue antisocialiste, publiée à Paterson, N.-J.

Berceuse Rustique

Ce sont les brumes des côtes de Gaspé, les figures bizarres des rochers gris où les petits sapins se cramponnent, la pureté des ciels bleus au dessus des champs jaunes, verts ou blancs qui inspirent notre jeune poète et amie. Elle sait écouter l'harmonie très douce qui monte de la terre, et par le bercement de la phrase, par la simplicité des mots où le recueillement perçoit des profondeurs infinies, elle nous en traduit le charme.

Les bois ne chantent plus. La lumière décline.
L'air qui vient de la plaine est un air étouffant.
Là-bas, les laboureurs descendent la colline.
Sur le cœur de ta mère, endors-toi, mon enfant.

D'une sainte douceur le vent du soir inonde
Les forêts, les vallons, les coteaux parfumés.
Qu'un rêve merveilleux berce ta tête blonde
Dans l'odeur des épis que nos bras ont semés !

Vois nos claires moissons, vois nos gerbes en flamme
Briller d'un feu nouveau sous les soleils couchants.
Laisse l'air de chez nous pénétrer dans ton âme,
Car je veux que mon fils soit un homme des champs !

Endors-toi, mon enfant ; au loin la vieille terre
Chante pour appeler l'effort des jeunes mains.
Tes jours continueront la tâche héréditaire
Et ta faux jettera le blé par nos chemins !

Dors, mon bel ange blond, ô ma joie éternelle !
La nuit t'apportera des rêves bien aimés.
Les bois ne chantent plus. Referme ta prunelle
Dans l'odeur des épis que nos bras ont semés !

Blanche Lamontagne.

Pour conserver sa foi

— Voyez-vous, Monsieur l'abbé, me disait un jour une Parisienne qui arrivait à la maturité, si je ne vis pas comme je vivais, c'est que je ne crois plus comme je croyais : peu à peu ma foi s'est usée.

— Ce qui m'étonne, Madame, lui répondis-je, c'est qu'il reste encore quelques débris de votre foi : il a fallu qu'elle fût d'acier.

La plupart des chrétiens sont comme cette mondaine : — je parle surtout de ceux des villes — ils soumettent leur religion à une épreuve, où elle doit logiquement périr.

Dans les livres et journaux qu'ils lisent, comme dans les sociétés qu'ils fréquentent, ou bien, il n'est jamais question des enseignements de l'Eglise, c'est un sujet dédaigné, ou bien, si l'on en parle, neuf fois sur dix c'est pour en médire.

Qu'on essaye de traiter de la même manière, je ne dis pas seulement les principes de morale les plus nécessaires et les mieux établis, mais les faits les plus certains de l'histoire et les conclusions les plus positives des sciences, dans dix ans on ne croira plus ni à ces conclusions, ni à ces faits, ni à ces principes ou l'on n'y croira que d'une foi troublée et chancelante.

La bonne règle, c'est que les études religieuses soient proportionnées aux études profanes auxquelles on se livre : il faut qu'elles augmentent avec la culture générale de l'esprit : il doit y avoir équilibre. La foi du charbonnier n'est bonne que pour le charbonnier.

Georges Bertrin.

(Extrait de l'Echo de la ligue patriotique des Français).

L'amour triomphant

(suite.)

III

Il avait trente-quatre ans bien sonnés, le jour qui décida à jamais du reste de son existence. Ce jour-là, qui était à la mi-août, une insupportable lourdeur avait pesé depuis le matin dans l'air surchauffé, et contre son habitude, il n'était pas allé faire sa promenade habituelle du matin. Sur le soir, cependant, une petite brise s'éleva, et tenté par les bouffées de fraîcheur qui venaient de la rivière, il se dirigea le long des berges. Une buée diaphane, qui était comme la respiration de la terre embrasée, voilait tous les objets, et à l'horizon le soleil tombait peu à peu derrière un entassement de nuages sanglants. Chemin faisant, et gagné sans doute par la mélancolie de l'heure et des choses, Benjamin se tenait un discours où ses pensées revêtaient une tristesse encore plus prononcée :

“Dieu est bon”, se disait-il, “et la terre est pleine de ses bienfaits. Pas un être, fût-ce celui qui le méritât le moins, à qui il n'ait donné une compagne pour délasser sa solitude. Pourquoi donc faut-il que, seul, je sois celui sur qui jamais ne luira le divin rayon de l'amour de la femme ! Et pourtant....”

Il s'arrêta net, les yeux fixés sur la vision qui venait de se dresser devant lui. Une jeune fille était là, à quelques pas, assise devant la rivière, à côté d'un bouquet de saules qui jusque là l'avait cachée à ses regards. D'habitude, Benjamin évitait toutes les rencontres, mais ce jour-là un esprit de révolte grondait sans doute en lui, car il fit bravement les quelques pas qui le séparaient de l'apparition. A coup sûr, la jeune fille s'enfuirait en poussant ces cris de frayeur qu'il connaissait si bien. Eh bien, elle s'enfuirait, voilà tout.

Elle ne bougea pas. Bien plus, elle regardait venir Benjamin, sans que le moindre indice de répulsion se fît jour sur sa figure. Elle portait une robe de mousseline à ramages, taillée bas dans le dos comme c'était la mode d'alors, et ses bras découverts jusqu'au coude étaient blancs et de belle forme. La figure d'un teint velouté de pêche, et couronnée de superbes cheveux d'or, respirait le rayonnement de la jeunesse triomphante, qu'avait encore l'éclat des yeux, des yeux bleu de mer, au charme profond et enveloppant.

Benjamin sentit son cœur battre une chamade en-diablée. Mon Dieu, se pouvait-il, tout de même, que le miracle sollicité depuis tant d'années se fût enfin produit ! Pour la première fois, un être humain ne manifestait en sa présence aucune épouvante, et, ce qui était le renversement de tout, cet être était comme l'aboutissement de tous ses rêves, ou plutôt la merveille des merveilles de son Divin Maître devant laquelle il se sentait prêt à ployer le genou.

Puis elle parla, et sa voix d'un beau timbre musical mit le comble au miracle où planait Benjamin.

— Pouvez-vous, monsieur, lui demanda-t-elle, me dire comment je pourrais arriver chez mistress Galer?

Benjamin enleva son feutre, et exécutant son salut le plus gracieux, répondit :

— Mais, madame, ce n'est qu'à cinq minutes, et vous en voyez le toit rouge, là-bas, à travers les arbres.

Alors elle, avec son plus doux sourire :

— J'aurais dû vous dire que je suis aveugle.

Aveugle ! L'instant d'avant, le cœur de Benjamin battait la chamade. Mais, cette fois, il le sentit qui lui remontait, comme on dit, dans la gorge. Ah Dieu ! oui, il aurait dû penser, fait comme il l'était, que le miracle de ces deux yeux se fixant sans broncher sur son horrible face ne pouvait pas se produire, et qu'il devait y avoir là-dessous quelque sortilège incompréhensible. Son premier mouvement avait été de s'enfuir, en proie à une sorte de rage folle contre le mauvais sort qui ne cessait de l'accabler de ses coups. Mais il se ravisa vite, car il était de trop bonne éducation pour laisser longtemps ainsi une femme dans l'embarras, et très galamment, bien que d'une voix où se discernait l'angoisse de son trouble, il offrit à la belle inconnue le secours de son bras pour la reconduire chez sa tante.

En se pressant un peu, il pouvait bien y avoir pour une dizaine de minutes de route. Benjamin avait d'abord commencé à hâter le pas. Puis, séduit par le charme de sentir pour la première fois de sa vie peser à son bras le doux fardeau de ce corps féminin, il ralentit peu à peu son allure, obéissant à l'instinct qui le poussait à allonger le plus possible les divines minutes qui lui étaient comptées.

Chemin faisant, la jeune fille lui raconta un peu de sa vie. Elle n'avait que vingt ans, et il y avait déjà huit longues années que le monde extérieur avait disparu pour elle. Cela avait débuté presque subitement, et en quelques mois tout était fini. Elle s'appelait Priscilla Brewster, et avait été recueillie, orpheline, par son tuteur qui habitait un petit village du Vermont. Mandée près de sa tante, Mistress Galer, qui était malade depuis plusieurs mois, elle n'était arrivée que de la veille à Bytown. Ce soir-là, désirant échapper à la chaleur, elle s'était hasardée imprudemment hors de la grille du jardin, et le temps de le dire, elle s'était égarée.

— Mais j'y songe, fit Benjamin, tout à l'heure, vous me regardiez venir. J'ai bien vu cela quand je me suis arrêté devant vous, et puis, vous m'avez dit : "Pouvez-vous, monsieur...." Comment pouviez-vous savoir que ce n'était pas une femme qui était en ce moment devant vous ?

— Oh ! c'est bien facile. J'entendais votre pas venir et se rapprocher de plus en plus, et ce pas avait la régularité qu'il fallait à celui d'un homme. J'entendais très bien cela, dans l'herbe où j'étais assise. J'en sais encore bien davantage maintenant, mais je ne sais trop si je dois dire.....

— Dites toujours.

— Eh bien, fit-elle en rougissant un peu, en m'appuyant à votre bras j'ai pensé que vous deviez me dépasser d'au moins une demi-tête, et au son de votre voix j'ai deviné que vous étiez très bon et que vos pensées étaient ce soir voilées d'une certaine tristesse.

Et comme Benjamin se récriait, l'assurant qu'il avait plutôt très mauvais caractère mais qu'elle avait touché juste pour ses pensées, la jeune fille ajouta :

— J'en tiens pour les deux. Que voulez-vous, les aveugles en savent bien plus long qu'on ne croit généralement. Du reste, ce n'est que juste, et il faut bien que nous ayons des compensations.

Ils arrivaient, Benjamin ouvrit la grille du jardin, et au moment de se séparer de Priscilla, il lui annonça qu'il était son voisin, sans toutefois se nommer, et sollicita la permission de venir ou d'envoyer prendre des nouvelles de Mistress Galer.

Il s'en revint chez lui par un long détour, l'âme en fête, marchant à petit pas dans le doux crépuscule où montaient de plus en plus les bouffées fraîches venues de la rivière, s'amusant comme un enfant à regarder les lueurs des mouches-à-feu s'allumer et danser dans l'ombre envahissante.

IV

Le sommeil aidant, quand Benjamin s'éveilla le lendemain matin, ses pensées n'avaient plus une teinte aussi rose. Car, si épris qu'il fût toujours de l'apparition de la veille, il n'était pas loin maintenant de se demander s'il lui seyait bien vraiment, façonné comme il était, d'aller jouer auprès de cette jeunesse le rôle d'un amoureux transi, sous prétexte de quémander des nouvelles d'une malade. Passe encore pour les rêves où il s'était jusqu'ici complu. C'était là un domaine que personne ne pouvait lui disputer. Mais autre chose était maintenant d'arborer la réalité, et Priscilla, encore que, la veille, elle pesât bien peu à son bras, n'en était pas moins cette fois un être réel fait de chair et d'os, qu'il ne voyait pas très bien pouvoir effleurer, comme dans ses rêves, "la cime des blés mûrs, dans un rayon de lune...."

C'était dit, il n'irait pas, bien sûr, s'engager dans cette galère. Cette détermination prise, il se plongea, tête baissée, dans un passage de Lucrèce tout particulièrement difficile, et dont il voulait avoir raison avant le soir. Mais, quoi qu'il fit, jamais encore le grand poète latin ne lui avait paru aussi obscur. A tout instant une petite fée aux cheveux d'or et aux yeux bleu de mer prenait comme un malin plaisir à sautiller entre les lignes, mêlant et entremêlant les trames du cerveau de Benjamin, si bien qu'à la longue, il jeta là le livre de dépit et courut se réfugier dans son jardin. Il y passa le reste de la journée, faisant les cent pas, et jetant à tout instant les yeux par-dessus le bouquet d'arbres qui lui cachait le toit rouge de la maison de mistress Galer. Et il arriva ce qui devait arriver. Sitôt le crépuscule venu, et malgré ses promesses, il reprit tout naturellement le chemin qu'il avait fait la veille, et qui le mena tout droit jusqu'à la grille où était disparue Priscilla. Il y resta jusqu'à ce que la nuit fût tout à fait venue, caché dans l'ombre épaisse d'un gros orme au bord du chemin, se défendant à deux mains contre la tentation de franchir le seuil adoré, n'espérant rien, pas même "son" apparition fugitive à une fenêtre, heureux seulement d'être ainsi un peu plus près d'elle, et de savoir que c'était elle qui sans doute se tenait en ce moment derrière les rideaux faiblement éclairés de la chambre du coin, qui devait être celle de la malade.

(à suivre.)

CHS C. De LORIMIER.

Importateur de Fleurs et Plantes Naturelles. Fabricant de Fleurs, Corbeilles, Plantes Artificielles.
No 250, rue St-Denis, Montréal. — Tél. Bell Est 1584.
Spécialité : Tributs Floraux Funéraires.

Chronique des Oeuvres

L'ASSISTANCE PUBLIQUE

Les pauvres de l'Assistance Publique sont l'objet de la plus grande sollicitude, et à chaque instant les dévouées patronesses de cette institution organisent à leur bénéfice des fêtes charmantes.

Le public charitable et dévoué qui patronise ces fêtes apprendra donc avec plaisir qu'une grande partie de "Euchre" aura lieu dans la salle de l'Assistance Publique, 340, Lagauchetière Est, à 8 heures très précises, jeudi soir, le 15 mai prochain.

Cette jolie fête sera sous le distingué patronage du président de l'œuvre, M. J. Lamoureux et de Mme Lamoureux. Les billets, au prix de 50 centins sont en vente à l'Institution même. Cette soirée n'empêchera pas la partie de cartes d'après-midi du premier mardi de chaque mois.

Voilà une belle occasion de faire la charité en s'amusant. Qu'on se le dise!.....

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE DES EMPLOYEES DE MANUFACTURE

Réunion générale mensuelle, le troisième dimanche de chaque mois, au Monument National, à 4 heures de l'après-midi.

Section Hochelaga, le premier dimanche du mois, à trois heures P. M., à l'école de la Nativité.

Section Saint-Eusèbe, le deuxième dimanche du mois, à trois heures P. M., dans le soubassement de l'église.

COURS MENAGERS: aux Ecoles Ménagères Provinciales, 14 rue Church, tous les mardis, à huit heures P. M.

Section Hochelaga, l'exposition des travaux des élèves se fera le 23 avril, à la salle de l'école Saint-Joseph, rue Hudon.

Section Saint-Eusèbe, l'exposition des travaux des élèves se fera le 21 avril, dans le soubassement de l'église.

COURS DE COUPE ET DE COUTURE PRATIQUE: Section Hochelaga, tous les vendredis soirs à sept heures et demie, à l'école Saint-Joseph de la rue Hudon.

COURS DE SOLFÈGE: par Mlle Joséphine Couture, professeur de piano.

COMITE DE PLACEMENT: Mlle Laura Robert, 766, avenue Papineau, St-Louis 6563. — Mme E.-O. Hébert, 22 rue Irène.

COOPERATIVE: Mlle Marie Auclair, reçoit, le soir ou le dimanche, au Patronage d'Youville, 71, rue Lagauchetière Ouest, Main 3915.

CAISSE DE SECOURS: Mlle Edwidge Lefebvre, 651 rue St-Paul.

La rafle d'un chapelet en pierre de lune, monté en argent, se fait au profit de la Société. Les billets sont au prix de 10 sous chacun ou de 25 sous pour trois. On peut s'en procurer au Secrétariat, chambre 14, Monument National, et chez Mlle Amélia Nantel, 826, rue Lafontaine.

LES ECOLES MENAGERES PROVINCIALES

14, rue Church, Montréal, le 13 mars 1913.

La fermeture des cours de l'Ecole Ménagère aura lieu le 17 avril. Il y aura ce jour-là à 8 heures du soir une distribution de prix et un rapport du travail fait à l'école pendant l'année. Toutes les personnes que les œuvres féminines intéressent sont cordialement invitées à y assister.

A cette époque, commenceront les vacances qui dureront jusqu'au mois d'octobre prochain. Il n'y aura donc pas de cours publics entre le 18 avril et le 1er octobre.

Pendant trois semaines, à partir du 8 juillet, un Cours Normal Ménager gratuit sera donné aux institutrices de la Province de Québec.

Les conditions requises sont les suivantes:

Etre âgées d'au moins 18 ans.

Posséder le Diplôme d'Ecole Modèle, (condition indispensable)

Les Normaliennes sont logées par l'Ecole et y prennent leurs repas même tous les jours de congé. Elles n'auront qu'à se présenter au No 14, rue Church, le 8 juillet, à 9 heures du matin.

Comme l'Ecole Ménagère a déjà reçu les inscriptions d'une trentaine d'institutrices, les personnes qualifiées qui désireraient profiter de ce cours, feront bien de se hâter en s'adressant par lettre à

Les Ecoles Ménagères Provinciales,

14, rue Church, Montréal, P. Q.

COUR DE L'IMMACULEE CONCEPTION

Les dames de la L. C. B. A., succursale 1064, Cour Immaculée Conception, ont leurs assemblées régulières, les deuxième et quatrième lundi de chaque mois, à la salle paroissiale de l'Immaculée Conception, rue Rachel.

Un euchre sera donné au profit de l'œuvre le mercredi, 9 avril prochain, à la salle paroissiale, rue Rachel. Outre les prix distribués aux gagnants, deux magnifiques prix d'assistance seront donnés.

LA PROVIDENCE

Mercredi, 2 avril, les dames patronesse de l'Asile de la Providence donneront un Euchre, sous la présidence de Monsieur Eugène Desmarais, au bénéfice des pauvres vieillards et vieilles hospitalisés à l'Institution. Entrée: 306, rue Saint-Hubert.

Les amis de la "Bonne Parole" s'y rendront en grand nombre, et

tout en se récréant, auront la satisfaction d'avoir donné du pain à ceux qui en manquent.

CERCLE D'ETUDE NOTRE-DAME

L'élection annuelle des dignitaires a eu lieu à la réunion du 17 mars. En voici les résultats.

Présidente, Mlle M.-J. Gérin-Lajoie.

Vice-présidente, Mlle Y. Charrette.

Secrétaire-Trésorière, Mlle A. Béïque.

Assistante-Secrétaire, Mme Mallette.

Secrétaire du Comité des œuvres, Mlle G. Lemoyne.

A la réunion du 3 mars, les élèves graduées et sous-graduées du Mont-Sainte-Marie ont offert à notre Comité des œuvres une très jolie somme, recettes d'une fête qu'elles ont organisée à cette intention. Et elles nous ont encore promis de confectionner des vêtements pour les pauvres que nous secourons.

Nous ne saurions trop féliciter ces jeunes filles qui font preuve d'une belle initiative et d'un sens social qui est tout à leur honneur, Réunion, 14 avril:

Pamphile Lemay, par Mlle A. Béïque.

Lecture et Causerie, par Mlle B. Girard.

Rapport d'œuvres, par Mlle Gérin-Lajoie.

Réunion, 28 avril:

Mendelssohn, par Mlle Dubé.

Le théâtre, par Mlle I. Lesage.

Rapport d'œuvres, par Mlle Renauld.

PATRONAGE D'YOUVILLE

dirigé par les Sœurs de la charité (Sœurs Grises).

1.—Aviser spirituel, l'abbé E. Girot, P. S. S., Séminaire Saint-Sulpice.

2.—Entrée des pensionnaires, 71 Lagauchetière, Ouest, Téléphone Main 1442.

La Supérieure reçoit aux heures suivantes: de 9.30 à 11 heures A.M. de 2 à 5 heures P. M. Tous les jours, excepté le dernier dimanche du mois.

Les pensionnaires reçoivent, au salon, tous les soirs de 7 à 9.30 heures P. M., et le dimanche après-midi. Les Messieurs sont admis.

Restaurant, 71 Lagauchetière Ouest. Les repas se donnent aux heures suivantes: premier déjeuner à 6.30 heures, 2me, 7.30 heures A. M. — Dîner de 12 heures à 1.45. — Souper, 6.30 heures P. M. Dimanche, déjeuner à 8 heures, dîner à (midi) 12.30 heures. Souper à 6 heures P. M.

Cercle d'Etude Youville, Conférence Mensuelle pour les pensionnaires, Bibliothèque à l'usage des pensionnaires. — Chœur de chant, réunions lundi et mercredi à 7.30 heures P. M.

Bureau de Placement. — Entrée. 138 rue Saint-Urbain. Téléphone Main 7923. — Heures de bureau pour tous les jours, excepté le dimanche et les jours de fêtes, de 9.30 à 11 heures A. M., de 2 à 5 heures P. M.

ASSOCIATION DES FEMMES D'AFFAIRES

Réunion tous les premiers mercredis du mois à 8 heures, à la salle 14 au Monument National.

M. Fortunat Bourbonnière, aviseur légal de la société, est toujours présent aux réunions.

ASSOCIATION DES EMPLOYEES DE MAGASIN

Réunion tous les deuxièmes dimanches du mois, à quatre heures à la salle 15, au Monument National.

Le trois avril prochain, aura lieu à la salle des Artisans Canadiens-Français, angle des rues Saint-Denis et Vitruve, le concert annuel au profit de l'Association.

ASSOCIATION DES EMPLOYEES DE BUREAU

Réunion tous les quatrièmes dimanches du mois à quatre heures, à la salle 15, au Monument National.

Réunion du "Cercle de Couture" de l'"A. P. E. B." à l'Assistance Publique, tous les mercredis soirs, à 8 heures P. M.

Bureau de placement. — S'adresser à la Présidente, à "La Patrie", et à l'Association Catholique Féminine, 60, rue Notre-Dame Est.

HOPITAL SAINTE-JUSTINE

Dès les premiers jours d'avril, s'ouvrira une série de cours de puériculture. Toutes les dames et jeunes filles y sont conviées.

Pour renseignements et programme des cours, prière de s'adresser par écrit à la secrétaire de l'hôpital, numéro 820, Avenue de Lorimier.

L'hôpital Sainte-Justine poursuit toujours son œuvre qui est de combattre la mortalité infantile par les conseils donnés aux mères et par les soins prodigués aux enfants.

DISPENSARE tous les jours de la semaine, à dix heures, au numéro 1107, Avenue de Lorimier. Tél. Saint-Louis 3935.

Tous les jours: médecine.

Mercredi et vendredi: chirurgie.

Lundi et vendredi: yeux, nez, gorge et oreilles.

Mardi: maladies de la peau.

Jeudi: maladie des dents.

GOUTTE DE LAIT: Distribution tous les jours à dix heures, au numéro 1107, Avenue de Lorimier.

CHRONIQUE INTERNATIONALE

ANGLETERRE

Congrès de l'Union nationale des femmes qui travaillent.

Tenu à Oxford, sous la présidence de M. Allan Bright, il a réuni six cents déléguées de la Grande-Bretagne et des divers continents, et a dépassé tous les précédents par l'intérêt des sujets et des délibérations. Toutes les catégories étaient représentées, aussi bien les professionnelles qui se sont consacrées aux services publics des Poor Law, Public Health, la médecine, l'art, le théâtre, que les femmes du monde compétentes, occupées d'œuvres sociales, ou faisant partie des Boards of guardians, conseils municipaux, comités industriels, etc..... quel que fut le sujet traité, le but cherché et le devoir personnel de chacune pour l'amélioration de l'humanité. Les professionnelles ont donné de claires explications des principales lois intéressant les femmes, ainsi que l'a dit miss Constance Smith. La loi sur le travail à domicile a déjà augmenté de 150% les salaires des ouvrières des industries sweated et la *Ligue catholique des femmes* a proposé le vœu suivant, voté à l'unanimité: que le *bénéfice de la loi soit étendu à d'autres métiers que ceux déjà réglementés*. Elle a aussi demandé que de nombreuses pétitions soient présentées au Parlement, pour faire réprimer la traite des blanches. Deux membres de l'Union ont été nommés par le ministre dans la Royale Commission, et six nouvelles sociétés se sont affiliées.

EXTRAITS DU PROCÈS-VERBAL

de la Réunion du Comité International de la protection de la Jeune Fille, du 5 décembre 1912.

Les 21 et 22 octobre eut lieu à *Bruxelles* une conférence préparatoire au Congrès de la Ligue de Répression de la Traite des Blanches, qui se tiendra à *Londres*, en juillet 1913.

Mme de Montenach annonce que des jalons ont été plantés au *Brésil* dans le but de constituer un Comité.

En *Roumanie*, l'Œuvre est définitivement fondée.

Des Congrès, des fêtes se préparent à *Amsterdam*, pour célébrer le centenaire de l'Indépendance des *Pays-Bas*, une exposition s'organise dans le but de démontrer les différences dans la situation des femmes pendant un siècle.

A *Gand*, doit également avoir lieu en 1913 une exposition universelle.

Le 2e Congrès d'Enseignement ménager se tiendra également à *Gand*, en 1913.

La Secrétaire générale, A. de Weck.

PROJET DE LOI EN PRUSSE

pour obliger à travailler les personnes qui ne remplissent pas leur devoir de soutien de famille.

Le gouvernement prussien s'est préoccupé de cette question depuis quelques années déjà.

En 1906, plus de 6.000 femmes abandonnées avaient dû être secourues des deniers publics. Dans quelques états de l'empire allemand, des tentatives avaient été faites avec succès pour rendre légal le travail forcé, et les associations pour l'assistance aux pauvres en avaient ressenti un allègement notable. En somme, il s'agissait d'atteindre deux classes d'individus: les fainéants et les ivrognes, qui ne pourvoient pas même à leurs besoins, et s'en remettent pour y pourvoir, aux sociétés d'assistance; et d'autre part, les individus chargés de famille, qui ne travaillent pas ou qui ne font pas bénéficier leur famille du produit de leur travail.

Voici quelles sont les dispositions générales du projet:

Tout individu qui a besoin de l'assistance publique d'une façon permanente, soit pour lui, soit pour sa femme, soit pour ses enfants âgés de moins de 16 ans, peut être interné *contre sa volonté* dans un établissement de travail public, sur la proposition de la société d'assistance aux pauvres, et par décision des autorités du cercle ou de l'autorité municipale.

Dans cet établissement, il est obligé d'exécuter le travail qui lui est indiqué, pour le compte de la société d'assistance aux pauvres. Ces sociétés peuvent aussi donner du travail à ces individus, sans qu'ils soient internés dans un établissement.

(B. I. R. S.) *G. Le Roy Liberge.*

AVIS AUX DIZAINIÈRES—

Les dizainières obligeront beaucoup le comité d'administration du journal en voulant bien solliciter avec diligence les souscriptions de nos abonnés.

AVIS A NOS ABONNÉS—

Tout abonné à la "Bonne Parole" pourra assister à la messe du Saint-Esprit qui sera dite pour nos membres, en la chapelle de Notre-Dame de Lourdes, dimanche, 11 mai, à 9 heures du matin, ainsi qu'à la grande séance littéraire et musicale qui aura lieu à 8 heures le soir du même jour, au Monument National. Il suffira pour cela de se présenter à la porte avec un exemplaire de la "Bonne Parole".

BIBLIOGRAPHIE

LE LONG DU CHEMIN, par Madeleine (Mme Huguenin).

En une langue exquise d'élégance, de souplesse et de nuances, Madeleine nous offre une série de véritables petits croquis d'âme. Ils sont pris le long du chemin: d'humbles petits paysages parfois fleuris de lilas, plus souvent brumeux, l'histoire vraie mais non moins poignante de cœurs qui nous frôlent. C'est le désenchantement doux et résigné, l'amertume profonde de la déception, le martyr silencieux de l'oubliée.

Elle est artiste cette mélancolie des choses meurtries, des vies inachevées.... Ne prolonge-t-elle pas nos pensées jusqu'au royaume de l'idéal, jusqu'à l'immatériel et à l'éternité?

Les âmes profondément chrétiennes n'en sauraient être déprimées. S'élevant à une vision plus haute de la vie, elles diront avec le poète au Maître de l'épreuve:

Dans vos cieus, au-delà de la sphère des nues,
Au fond de cet azur immobile et dormant,
Peut-être faites-vous des choses inconnues,
Où la douleur de l'homme entre comme élément.

M. J. G.-L.

LIVRES DE CHEZ NOUS

Le dernier numéro du Propagateur, Bulletin bibliographique de la librairie Beauchemin est consacré presque en entier à la propagande des livres de prix canadiens. C'est un beau geste qu'il faut encourager, et vigoureusement encourager pour faire tomber le grand obstacle à la diffusion de notre littérature: la cherté des éditions par suite du nombre trop restreint d'acheteurs.

Puisse le public comprendre l'appel patriotique de la Maison Beauchemin.

Les petits écoliers auront du plaisir à lire nos belles légendes, les exploits de leurs ancêtres, les luttes héroïques d'hier. Le choix de ces éditions de prix est d'ailleurs extrêmement bien fait.

Les jeunes cœurs, à travers tout le pays, battront à l'unisson: une nation grandira!

Du même coup, notre littérature recevra un apport nouveau de sève. Un auteur ne se verra plus réduit au pain noir pour avoir eu le malheur de passer son temps à écrire!

Dès 1877, le Dr Larue déclarait qu'un des moyens les plus efficaces pour étendre et fortifier notre influence nationale, c'était bien de distribuer nos œuvres canadiennes en prix. Voilà trente-six ans que le Dr Larue a parlé. Aujourd'hui seulement, on lui donne raison, Peut-être faudra-t-il trente-six ans encore avant qu'on puisse toucher les résultats palpables de l'initiative d'aujourd'hui. Qu'importe! Elle viendra la génération ardente et patriote, finement littéraire et intellectuelle!

M. J. G.-L.

PELERINAGE

A Lourdes et à Rome

Sous le Patronage de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste.

Nous tenons à attirer l'attention de toutes les personnes désireuses de faire un voyage en Europe, sur l'itinéraire des plus attrayants qui a été préparé pour le Pèlerinage à Lourdes et à Rome, qui s'organise pour le 25 juin prochain.

Le groupe se rendra directement à Bristol, Angleterre, par le paquebot "Royal George", de la ligne Canadien Nord. Nous ne ferons que mentionner les villes qui seront visitées au cours de cet intéressant voyage: Londres, Rouen, Paris, Versailles, Poitiers, Bordeaux, Lourdes, Toulouse, Carcassonne, Marseille, Nice, Monte-Carlo, Gènes, Florence, Rome, Naples. Prix pour cette première partie du voyage, \$355.00, jusqu'à New York, et \$365.00, jusqu'à Montréal.

Les voyageurs qui désireraient revenir par la Suisse, l'Allemagne, la Belgique, l'Angleterre, laisseront Naples pour Assises, Pérougia, Florence, Venise, Milan, Lucerne, Vitznau, Sommet du Rigi, Mayence, Bâle, Cologne, Bruxelles, Ostende, Douvres, Londres et Bristol, où le parti se rembarquera pour l'Amérique sur le "Royal George".

Prix pour cette seconde partie du voyage, \$105.00.

Prix de ce tour complet, qui durera au delà de deux mois, \$460.00.

Ce programme peut être modifié pour accommoder les voyageurs.

Le prix rencontre les frais de deux traversées, du transport en Europe des voyageurs et de leur bagage, des hôtels qui seront de *premier ordre*, des excursions, des promenades en voiture pour les visites inscrites au programme, des entrées des Musées, du service d'un guide des plus expérimentés durant tout le trajet.

Les billets océaniques seront bons pour un an.

S'adresser, pour le programme, à Mlle S. Renaud, 728, Sainte-Catherine, Est, Montréal, ou au Secrétariat de la Fédération Nationale Saint-Baptiste, Chambre 14, Monument National, 296, Boulevard Saint-Laurent, entre 9 heures et 1 heure P. M.

P.-G. MOUNT

Opticien et Optométriste



Vieux ou jeunes, c'est le temps de faire examiner vos yeux, et bien faire ajuster vos verres. N. B.—L'avant-midi à domicile seulement pour les personnes qui se trouvent dans l'impossibilité de sortir.

944a St-Denis

Près Rachel

HEURES DE BUREAU,
de 1 à 8 heures
Tél. Bell St-Louis 1088

Terrains à vendre

DANS LE

Quartier Emard

A

BAS PRIX et CONDITIONS FACILES

S'adresser A

PAUL EMARD,

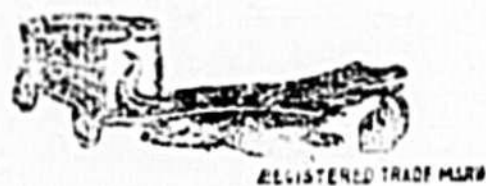
TEL. MAIN 7381 112 ST-JACQUES

Lamontagne Limitée

Bloc Balmoral, N-Dame Ouest,

**HARNAIS, VALISES,
SACS DE VOYAGE,
SELLES, Etc.**

Venez voir nos échantillons
et demandez nos prix.



Exigez cette marque sur
vos harnais, sacs de voyage.

**Le magasin pour la confection
par excellence.**

Toujours un étalage des plus hautes nouveautés, comprenant

MANTEAUX, COSTUMES, ROBES DE TOILETTES,
BLOUSES, etc, d'une élégance et d'un chic incontestables.

Les Dames sont invitées à visiter
cette installation où elles trouveront à satisfaire leurs goûts les plus distingués.

P. Lafrance & cie,

LIMITÉE.

en face de l'Université Laval

182 ST-DENIS, Montréal.

Mères de familles, ouvrières, commis, jeunes filles

DEPOSEZ VOS ECONOMIES A

La Banque d'Epargne de la Cité et du district de Montreal

Fondée en 1846

Actif Total au-delà de \$33,000,000
Nombre de déposants, plus de 100,000

Bureau-Chef et 13 Succursales à Montréal.

La seule Banque incorporée en vertu de l'Acte des Banques d'Epargnes faisant affaires dans la Cité de Montréal. Sa charte (différente de celle de toutes les autres banques) donne toute la protection possible à ses déposants.

Elle a pour but spécial de recevoir des épargnes, quelques petites qu'elles soient, des veuves, orphelins, commis, apprentis et des classes ouvrières, industrielles et agricoles, et d'en faire un Placement sûr.

A. P. L'ESPERANCE, gérant

Demandez une de nos petites Banques à Domicile, ceci vous facilitera l'Epargne.

Broderie Artistique

Nous faisons toutes sortes de broderies à la main: MONOGRAMMES et INITIALES, CENTRES, COUSSINS, DESSUS de piano, COLS et POIGNETS pour robes et manteaux, etc.

BRODERIE D'EGLISE

Catalogue envoyé franco pour . . . 25 cts.

Raoul Vennat

642 Rue ST-DENIS, MONTREAL.

Tel. Est 3065

Dépôt de musique française

HENRY BIRKS & SON, Limited

Philips Square

Fabrication, réparation d'articles d'églises

Insignes de société, Croix, etc.

Une spécialité de dorure et placage.

Commandes respectueusement sollicitées.



Indispensable pour la mauvaise digestion, maux de tête, constipation.

en vente partout

Société des Eaux Purgatives RIGA

215 NOTRE-DAME EST, Montréal

MAYRAND, LORANGER, ECREMENT

et MELANCON, Notaires,

Edifice de la Banque Nationale,
99 St-Jacques, Montréal.

Madame A. TERROUX,

Marchande de Chaussures.

653, Mont-Royal, Est, Montréal.

Tél. Bell, St-Louis, 2809.

La Cie de CHARBON SCRANTON

Lacoste & Cie, Gérants, 78a St-Denis.

Nous garantissons seulement le Charbon Scranton que nous vendons.

La Banque Provinciale du Canada

Incorporée par Acte du Parlement
en juillet 1900.

SIÈGE CENTRAL: 7 & 9, PLACE D'ARMES,
Montréal, Canada.

Capital autorisé \$2,000,000.00

Capital payé \$1,000,000.00

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président: Monsieur H. Laporte,
Directeur Gérant: M. Tancrede Bienvenu.

BUREAU DE CONTROLE
(Commissaires-Censeurs)

Président: Hon. Sir Alex. Lacoste, C. R.,
Ex-Juge en Chef de la Cour du Banc du Roi
Vice-Président: Docteur E.-P. Lachapelle,
Administrateur du Crédit Foncier Franco-Canadien.

Monsieur M. Chevalier, Directeur, Crédit
Foncier Franco-Canadien.

44 Succursales dans les Provinces de Québec,
Ontario et Nouveau-Brunswick.

Succursale, rue Ste-Catherine, Est, No 392,
W.-L. Laplante, Gérant.

**EASTERN
Business College**
151 ST DENIS
TEL. E. 2992

Pour DEMOISELLES

et MESSIEURS.

Classes du jour et du soir strictement
individuelles.

Tel. Bell, Main 2527

J.-A. MAJOR

Marchand Tailleur et Marchand
de Chaussures

100 Rue Vinet, Ste-Cunégonde

SATISFACTION GARANTIE

POULIN & CIE,
VOLAILLES, GIBIERS, ŒUFS.
39, Marché Bonsecours. — Tél. M. 7107

Mlle FLORINA DESJARDINS,
Salon pour Dames.
Coiffures, Massage, Articles en cheveux, etc
294, rue Amherst, Téléphone Bell Est 3889.

AUX MODES AMERICAINES,
Madame A. THERIEN.
Chapeaux importés de Paris, Plumes
d'Autruches, etc.
262, rue Sainte-Catherine Est, Montréal.
Téléphone Bel Est 4163.

Mme C. B. DESROCHERS.
Salon—Yvette, — 940, rue Saint-André.
Grand choix de chapeaux, modèles parisiens
et américains. Une visite est sollicitée.

Madame MARIE,
132, rue Mansfield. — Tél. Up 3079
possède une merveilleuse méthode pour
donner les massages.

BESSETTE & BESSETTE,
Courtiers en immeubles. — Propriétés et
terrains à vendre et assurance sur le feu.
1340, rue Saint-Denis.

J. = A. = D. Godbout

PHARMACIEN-CHIMISTE

TROIS PHARMACIES:

angle Craig et Bon Secours

angle Craig et Côte Place d'Armes

angle Ste-Catherine et Darling (Hoch'ga)

Spécialité: Ordonnances de MM. les Médecins toujours remplies avec des produits chimiques purs et véritables.

Grand Assortiment de Drogues

PRODUITS PHARMACEUTIQUES, ARTICLES DE TOILETTE, PARFUMS et SAVON DE HAUTES MARQUES.

ATTENTION SPÉCIALE À NOS ANNONCES
CHAQUE MOIS.

Pour votre santé et celle de vos enfants

Servez-vous des produits de la maison

J.-J. JOUBERT,
LIMITEE

Ils sont de qualité
SUPERIEURE.

**LAIT CLARIFIÉ ET
PASTEURISÉ,
CRÈME, BEURRE,
OEUFS,
CRÈME À LA GLACE**

J.-J. Joubert,
LIMITEE
975 Rue ST-ANDRÉ



DERY

FOURNIT A PLUS DE

40,000

CANADIENS

LES GRAINES DE SEMENCE

Les mieux adaptées à notre climat.

Gratis sur demande, le catalogue français, le plus complet du pays. GRAINES, PLANTES, OUTILS DE JARDINAGE de toutes sortes, etc.

Hector L. Dery
21 NOTRE-DAME EST, MONTREAL
Téléphone Main 3036



Sapho

tue PUNAISES
et COQUERELLES
et prévient
les MALADIES
CONTAGIEUSES

ROUGIER FRERES

C^{ie} incorporée

63, rue Notre-Dame Est, — Montréal.

Les Pilules Rouges

Pour les femmes
PALES et FAIBLES

— ET —

LES CONSULTATIONS GRATUITES
DES MEDECINS DE LA COMPAGNIE
CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE

Les Pilules Rouges sont une spécialité pour les maladies particulières à la femme et toutes les femmes qui souffrent devraient se procurer immédiatement ce remède, et le prendre avec confiance. Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Prix 50 cts la boîte, six boîtes pour \$2.50.

Il est vrai qu'il n'est pas nécessaire pour toutes les femmes, qui désirent prendre les Pilules Rouges, de consulter nos médecins; cependant, nous ne saurions trop conseiller à celles qui souffrent depuis longtemps, et qui se seraient découragées, de venir voir nos médecins, à leurs bureaux, No 274, rue St-Denis, ou de leur écrire pour apprendre ce qu'elles doivent faire dans leur cas, pour aider l'action des Pilules Rouges. Les consultations de nos médecins sont tout à fait gratuites et se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 8 heures du soir.

Compagnie Chimique Franco-Américaine,
274, rue Saint-Denis, Montréal.

Au tout premier rang sont

Les Conserves de Fruits et de Légumes

de la marque



GAZELLE

Elles ont conquis la faveur populaire
et s'y maintiennent.

Tél. Bell Est 1235 Tél. March. 563
Tél. Privé du Gérant: Est 513

La Société Coopérative de Frais Funéraires

242 Ste-Catherine Est
W.-A. WAYLAND, - Sec.-Gérant.

TAUX D'ABONNEMENT

De naissance à 5 ans \$1.00 par année,
Police acquittée après 25 ans.

De 5 ans à 30 ans \$0.75 par année,
Police acquittée après 25 ans.

De 30 ans à 45 ans \$1.00 par année,
Police acquittée après 20 ans.

De 45 ans à 55 ans \$1.50 par année,
Police acquittée après 15 ans.

De 55 ans à 65 ans \$2.50 par année,
Police acquittée après 10 ans.

Les personnes âgées de 65 ans ou plus peuvent être acceptées comme abonnées en payant les années en arrière.

Pour les prix ci-dessus mentionnés, la Société s'engage: 1° à faire l'ensevelissement; 2° à fournir la robe pour l'ensevelissement; 3° à fournir une belle décoration de la chambre mortuaire; 4° un cercueil fini en bois de rose ou couvert en drap; 5° un corbillard à deux chevaux pour conduire le corps, de la maison à l'église, et de l'église au cimetière de la ville; 6° une voiture double; 7° à faire chanter une grand'messe tous les ans, dans le courant du mois de novembre, pour les abonnés défunts, dans toutes les paroisses de la ville de Montréal.

N. B.—Les bénéfices ci-haut représentent la valeur de cinquante dollars.